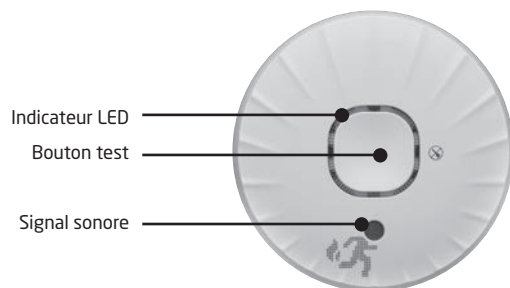


Merci d'avoir acheté notre détecteur avertisseur autonome de fumée !

Veuillez lire attentivement ces instructions et les conserver dans un endroit sûr pendant toute la durée de vie du produit.

Description du produit et utilisation prévue

Ce détecteur de fumée (livré avec pile), muni d'un capteur optique, est destiné à être installé dans des immeubles d'habitation, des appartements et des pièces à usage résidentiel. Les détecteurs de fumée sont conçus pour avertir rapidement de la présence de fumée et d'incendie, afin de pouvoir réagir de manière adéquate face à cet évènement dangereux. Veuillez toujours consulter les réglementations en vigueur en matière d'avertisseur de fumée.



Caractéristiques du produit

Méthode de détection	Optique
Alimentation électrique	2 piles alcalines AA, remplaçables
Durée de vie du produit	10 ans
Piles recommandées	GP 15A
Attention : le bon fonctionnement du détecteur est assuré par l'utilisation d'une des piles ci-contre :	Raymax LR6 Energizer E91
Puissance sonore	85 dB (A) à 3 mètres
Sensibilité de l'alarme	0,10 - 0,15 dB/m
Zone de détection	40 m²
Température de fonctionnement	0°C - 40°C
Taux d'humidité en fonctionnement	< 93 %
Date de remplacement	Voir l'étiquette du produit
Voyant d'alarme individuel	Oui
Dispositif de mise en sourdine de l'alarme	Oui / Durée : 10 minutes
Avertissement de pile faible	Oui
Bouton de mise en sourdine en cas de pile faible	Oui / Durée : 10 heures
Installation dans les véhicules type camping-car, mobile home, caravane	Non
Emplacement de montage	Plafond

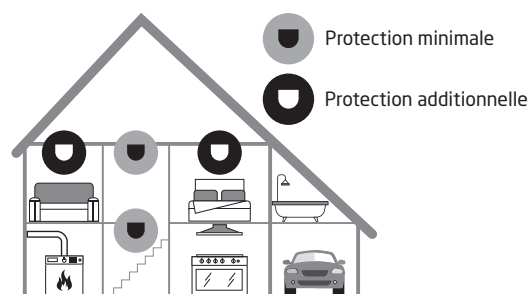
Avertissements :

- Pour éviter toute blessure, cet appareil doit être solidement fixé au plafond conformément aux instructions d'installation ;
- Les piles ne doivent pas être exposées à des températures excessives (soleil direct, flamme...), doivent être montées à l'endroit et ne doivent pas être oubliées ;
- Ne pas peindre ou recouvrir le détecteur de fumée.

Où installer un détecteur de fumée

Les détecteurs de fumée doivent être installés de manière à ce qu'aucun obstacle ne vienne gêner la propagation de la fumée dès le départ de l'incendie.

- Installez-les au moins dans les zones de couchage (en particulier dans les chambres d'enfants) ;
- Installez au moins dans les escaliers/couloirs ;
- Au plafond au centre de la pièce ;
- À au moins 50 cm du mur et d'autres objets ;
- Hauteur maximale d'installation : 6 mètres.



Où installer un détecteur de fumée dans les pièces particulières

- Couloirs dont la largeur maximale est de 3 mètres : Max. 15m entre 2 détecteurs de fumée. Max. 7,5m à l'avant de la galerie et des détecteurs de fumée aux débuts/croisements des couloirs.

• Pièces mansardées :

- En cas d'inclinaison du plafond > 20° par rapport à l'horizontale : les détecteurs de fumée doivent être installés à au moins 0,5m et au plus 1m du plafond.
- Pentes de toit partielles : si la largeur de la partie plate du plafond est ≤ 1m, considérez que l'inclinaison du plafond est > 20°. Si la largeur de la partie plate du plafond est > 1m, considérez que le plafond est plat.

• Pièces aux plafonds à plusieurs pentes :

- La hauteur des différentes pentes est ≤ 0,2m. Poutres : le détecteur de fumée peut être aussi bien installé sur les poutres qu'au plafond.
- La hauteur des différentes pentes est > 0,2m et la surface de panneaux de plafond > 36m² : un détecteur de fumée devrait être installé sur chaque panneau de plafond.
- La hauteur des différentes pentes est > 0,2 m et la surface de panneaux de plafond ≤ 36 m² : considérez-le comme un plafond unique.

Où ne pas installer un détecteur de fumée

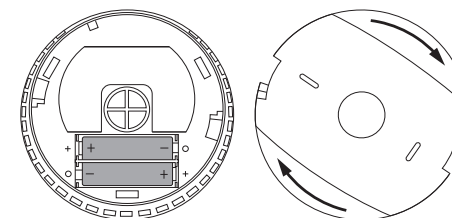
- Dans un environnement présentant un risque élevé de courants d'air (par ex. : à proximité d'un système de climatisation, de ventilateurs et de bouches d'aération). Le déplacement de l'air peut empêcher la pénétration de la fumée dans le détecteur de fumée.
- Dans les zones où des combustions se produisent régulièrement, comme les cuisines.

- Les zones à forte humidité comme les salles de bains, ou à proximité d'appareils tels que les lave-vaisselles ou les machines à laver.

Mise en service

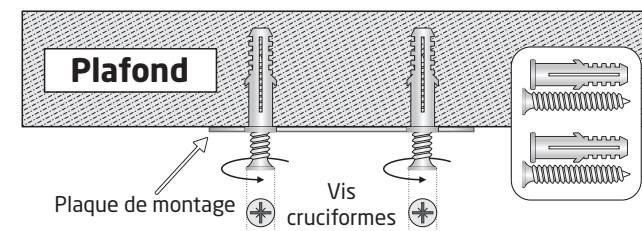
Avant de mettre en service le détecteur de fumée, il est important de l'activer et de le tester pour en vérifier le bon fonctionnement.

- Insérez les piles dans le compartiment dédié en respectant le sens indiqué sur le schéma ci-dessous. Le détecteur émettra alors un bref signal lumineux.
- Vérifiez le branchement de la pile et l'activation de votre détecteur de fumée en appuyant sur le bouton test jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse. Si aucun son ne se produit, le détecteur de fumée n'a pas été activé correctement et ne doit pas être utilisé ! Pour un test fiable, appuyez sur le bouton de test pendant environ 10 secondes, jusqu'à ce que deux séquences de 3 bips soient générées puis relâchez.



Montage

- Retirez la plaque de montage du détecteur de fumée ;
- Placez la plaque de montage à l'emplacement souhaité et marquez l'endroit où les trous doivent être percés ;
- Percez deux trous d'un diamètre de 5 mm ;
- Enfoncez les chevilles dans les trous ;
- Insérez les vis dans la plaque de montage, et vissez fermement ;
- Placez le détecteur de fumée sur le support de montage et fixez-le en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre (après avoir inséré les piles) ;
- Testez le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée en appuyant sur le bouton de test. Si aucun son n'est produit, le détecteur de fumée ne fonctionne pas correctement et ne doit pas être utilisé !



Bouton de mise en sourdine de l'alarme

Lorsque l'appareil détecte de la fumée et passe en mode alarme, il est possible de mettre l'alarme en sourdine pendant 10 minutes en appuyant sur le bouton test. Le détecteur de fumée se réinitialise et reprend ensuite son mode de fonctionnement normal. En cas de particules de combustion dans l'air, le détecteur de fumée se remet en mode alarme.

AVERTISSEMENT : avant d'utiliser le bouton de mise en sourdine de l'alarme, identifiez la cause de l'alarme et assurez-vous qu'il n'y a pas de danger.

Mode «pile faible»

Le détecteur de fumée indiquera que la pile est faible en émettant un signal sonore répétitif et en clignotant, pendant environ 30 jours. Remplacez les piles par l'un des types de piles recommandés décrits au paragraphe «caractéristiques du produit» à la page 1. Retirez le détecteur de fumée de la plaque de montage en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez les piles usagées. Installez les nouvelles piles comme indiqué au paragraphe «Mise en service»-page 3. Testez le bon fonctionnement du détecteur chaque fois que les piles sont remplacées.

Mode «Avertissement»

Lorsque le détecteur de fumée ne fonctionne pas correctement, il se met en mode «anomalie». Essayez de le nettoyer, (voir paragraphe maintenance ci-dessous) ou remplacez le !

Maintenance

- Vérifiez chaque semaine le bon fonctionnement de ce détecteur de fumée grâce au bouton Test. Si le détecteur de fumée fonctionne correctement, il émettra un signal sonore fort. En raison du volume sonore de l'alarme, assurez-vous de toujours vous tenir à distance de l'appareil lorsque vous effectuez le test. Si le détecteur de fumée ne génère pas de signal sonore, il doit être remplacé immédiatement !
- Nettoyez le détecteur de fumée au moins une fois par mois pour enlever la saleté, la poussière ou les débris. Passez l'aspirateur sur le pourtour du détecteur de fumée avec une brosse douce. Ne retirez pas le capot supérieur du détecteur de fumée pour nettoyer l'intérieur.
- N'essayez pas de réparer vous-même ce détecteur de fumée car cela risque d'annuler votre garantie. Si le détecteur de fumée présente un dommage lié à son fonctionnement, il doit être remplacé !
- Résolution des problèmes : une fausse alarme est souvent causée par de la poussière ou de la vapeur.

Garantie

Evacuate garantit que le détecteur de fumée joint est exempt de tout défaut matériel et de fabrication dans le cadre d'une utilisation domestique et dans des conditions normales pour une période de 5 ans à partir de la date d'achat*. Evacuate garantit le remplacement de l'appareil pendant la période de 5 ans à compter de la date d'achat, à condition que le produit soit retourné au revendeur avec une preuve d'achat datée.

La responsabilité de Evacuate est strictement limitée au seul remplacement des produits défectueux par un produit identique ou équivalent. Nous ne serons tenus à aucune indemnisation ou réparation, y compris pour dommages immatériels ou indirects tels que notamment manque à gagner, perte d'utilisation ou de revenus, réclamation d'un tiers, détérioration de matériel...

Recyclage et élimination des déchets

 Le symbole DEEE indique que ce produit et ses piles doivent faire l'objet d'une collecte sélective. Les piles doivent être retirées du produit. Lorsqu'ils arrivent en fin de vie, apportez-les à un point de collecte des déchets afin de pour garantir une élimination ou un recyclage en toute sécurité. Protégez l'environnement, la santé et les ressources naturelles !

Protection de l'environnement : membre de l'organisme Ecologic

Service

Certifié par AFNOR Certification (www.afnor.org).

N° d'appel du service d'assistance téléphonique : 09 71 00 49 98

Le marquage CE apposé sur ce produit confirme sa conformité aux directives européennes applicables et, en particulier, sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN 14604:2005, relative au règlement sur les produits de construction 305/2011.

Le marquage NF-DOMESTIC FIRE SAFETY offre une garantie de sécurité et de qualité constante, contrôlée par des experts. Grâce à ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de gestion de la qualité du titulaire, inspections des produits, audits et tests de contrôle, etc.), le marquage NF garantit entièrement aux consommateurs que les produits certifiés sont conformes. Le marquage NF-DOMESTIC FIRE SAFETY confirme la conformité du produit aux règles de certification NF 292.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES : CONFORME. Conditions nominales de déclenchement/Sensibilité, délai de réponse (temps de réponse) et performance en condition de feu. Fiabilité opérationnelle. Tolérance de la tension d'alimentation. Durabilité de la fiabilité opérationnelle et du délai de réponse, résistance à la température, résistance aux vibrations, résistance à l'humidité, résistance à la corrosion, stabilité électrique.

*Hors pile



EVACUATE

DÉTECTEUR DE FUMÉE

Manuel d'utilisation DAAF autonomie 5 ans garantie 5 ans*

EVA040334



Identification

Type de produit	Détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF)
Code produit	EVA040334
Distribué par	EVACUATE
Adresse	ZAIN Loire Sud 330 rue Jacques de Lesseps 42160 Andrézieux-Bouthéon (France)
Site internet	www.evacuate.fr



EVA040334
0333 Smoke Alarm
EN 14604:2005 + AC:2008
23 DoP: EVA040334-DOP-01



Fonctionnalités couvertes par la marque NF

Installation	Plafond
Fonctionne avec	Pile incluse
Autonomie de la pile	5 ans
Témoin lumineux d'alarme	Oui
Mise en pause de l'alarme sonore	Oui
Mise en pause de l'indication sonore pile en fin de vie	Oui

Aperçu de la signalisation LED et acoustique

Mode de fonctionnement	Signal LED (clignotement)	Signal sonore (bip)	Description
Normal	1 fois toutes les 40 secondes	Aucun	Le dispositif fonctionne correctement
Test	1 fois par seconde	1 fois par seconde (3 x) / pause de 1,5 seconde	Le dispositif est en cours de test
Alarme	1 fois par seconde	1 fois par seconde (3 x) / pause de 1,5 seconde	Le dispositif a détecté de la fumée
Mise en sourdine de l'alarme	1 fois toutes les 8 secondes	Aucun	Le détecteur de fumée est mis en sourdine
Pile faible	1 fois toutes les 40 secondes (avec signal sonore)	1 fois toutes les 40 secondes (avec flash)	La pile est faible
Mode sourdine pile faible	1 fois toutes les 40 secondes	Aucun	L'avertissement de pile faible est coupé
Avertissement	1 fois toutes les 40 secondes (avec signal sonore)	1 fois toutes les 40 secondes (avec flash)	Le dispositif ne fonctionne pas correctement